

Sondage sans appel

À la Jonction, pas de soutien pour la barrière de la discorde

Près de 300 personnes ont exprimé leur avis. Elles s'opposent à l'aménagement actuel, qui entrave la vue de tous

Thierry Mertenat

Il finira par devenir l'ouvrage le plus documenté de Genève. Sauf que sa place, aujourd'hui, n'est pas dans les archives du patrimoine, mais bien dans les opinions qui s'échangent chaque jour à son sujet. Actualité permanente, donc, pour le pont de la Jonction et sa barrière de la discorde, rehaussée à des fins sécuritaires, condamnant les usagers à se regarder les pieds sans plus voir le panorama.

Le Forum Saint-Jean-Charlilles, association militant pour la démocratie participative, remettait le débat à l'affiche publique, mercredi soir, dans la maison de quartier située sur les voies couvertes. Moins de monde que lors du précédent exercice à l'Espace 99 - le retour en force du beau temps encourageait le plein air - mais une détermination inentamée chez les adversaires de la chose.

Pour calmer les ardeurs, les organisateurs ont eu la bonne idée de sonder la population en l'invitant à se prononcer en ligne, sur la base d'un questionnaire très bien fait. Sur les 300 personnes qui ont répondu, plus de 150 se sont exprimées contre la barrière actuelle. Concernant les prototypes installés par la Ville début juin, la variante à six fenêtres a moins de succès que celle à trois. À quoi s'ajoute, pré-



Rehaussée à des fins sécuritaires, la barrière a fait l'objet de nombreuses critiques de la part de la population. LAURENT GUIRAUD

cise le dépouilleur, Alain Dubois, une avalanche de commentaires. Les sondés se montrent intarissables. «Et les chihuahuas, vous y avez pensé? L'écart entre les barreaux est insuffisant, ils risquent eux aussi de tomber dans le vide», souligne un propriétaire de chien miniature.

Le saut dans le vide: 20% des personnes qui, dans notre ville, se suicident, le font en se précipitant d'une grande hauteur. D'où le rehaussement significatif souhaité, et obtenu, par l'association Stop Sui-

nistratif Rémy Pagani, pour qui cette réalité concernant le suicide, au contraire, à faire des justes choix en matière de prévention. «Si vous rabaissez la barrière à 1,30 m, cela posera des problèmes juridiques, lance-t-il. Vous serez rendu responsable de ce qui va se passer. Moi, je ne céderai pas. Les membres de l'association Stop Suicide m'ont convaincu. Ils font un travail de sensibilisation admirable et je les félicite.»

L'avertissement vaut notamment pour le conseiller municipal Vincent Schaller, auteur d'un texte demandant que l'on démantèle la structure actuelle et que l'on revienne au projet initial qui, rappelle-t-il, avait été validé par à peu près tout le monde. «Mon texte est en commission. Il va revenir devant les élus de la Ville et j'ai bon espoir d'obtenir l'appui du Municipal.» Le même intervenant en profite pour critiquer la «méthode Pagani», champion du fait accompli à ses yeux. Il ajoute: «C'est un principe de droit: celui qui passe en force ne doit pas en tirer avantage.»

Le mis en cause ne se laisse pas démonter. «Je n'ai pas pour habitude de faire des projets contre les gens, mais avec eux. C'est la raison pour laquelle je suis là.» Alors, on fait quoi? Dans l'attente d'une nouvelle décision, le magistrat se propose d'installer plusieurs exemplaires du prototype plébiscité. Et si, après-demain, le choix se porte sur un nouveau concours, en vue d'un aménagement qui ne serait pas, cette fois, le fait d'un ingénieur ferroviaire alignant des barrières au kilomètre, alors il serait bon que le projet - un vrai, bien élaboré - «soit compris par l'ensemble de la population», concluent d'une même voix les membres du Forum.

cide, rappelant, au passage, ce chiffre interpellant: on comptabilise 1000 suicides par an en Suisse, soit un tous les trois jours, le suicide, toujours lui, étant la première cause de décès chez les 15-29 ans.

Comme à chaque fois, lorsqu'on évoque concrètement cette réalité, il y a dans la salle des gens à l'individualisme bien trempé qui ne veulent pas en entendre parler, considérant que la collectivité n'a pas à se préoccuper de savoir comment chacun s'arrange avec sa propre vie. Et il y a le conseiller admi-